



Réseau Info Éducation AMEQ en ligne

FERMER CETTE FENÊTRE

IMPRIMER



## Fédération des comités de parents du Québec Entente pour le recours collectif sur les frais chargés aux parents - Les parents ont été entendus

Le mardi 22 mai 2018

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) accueille l'entente à l'amiable dans le dossier du recours collectif sur les frais imposés aux parents. La FCPQ porte le dossier des frais depuis dix ans, ayant formé des coalitions et parlé de cet enjeu sur de nombreuses tribunes. L'entente conclue par les parties est donc bienvenue : les demandes des parents ont été entendues par les acteurs du réseau de l'éducation. La FCPQ compte sur les parties pour que le dénouement des procédures soit rapide afin de permettre à tous de continuer à travailler dans la sérénité.

La FCPQ souhaite également rappeler qu'elle a déposé des recommandations en décembre 2017 au ministre de l'Éducation, à sa demande, concernant l'encadrement des contributions financières exigées des parents. La Fédération espère que le ministre s'en inspirera. Les propositions de la FCPQ sont réalisables à court terme et l'avis est disponible sur le site web : [www.fcpq.qc.ca/fr/rapports-et-avis](http://www.fcpq.qc.ca/fr/rapports-et-avis).

Enfin, la Fédération souhaite remercier tous les parents de leur implication et de leur mobilisation dans le dossier des frais leur étant imposés.

### Pour plus d'information:

**Organisation:**

Fédération des comités de parents du Québec

**Adresse:**

2263, boulevard Louis-XIV

Québec, Québec

Canada, G1C 1A4

[www.fcpq.qc.ca](http://www.fcpq.qc.ca)

FERMER CETTE FENÊTRE

IMPRIMER

